

# Article Ouest FRANCE DU 16 janvier 2015

## Moins de régularisations en France

Le ministère de l'Intérieur donne une première estimation de l'immigration et des naturalisations effectuées en 2014.

**Un recul de 11,4 %.** Le nombre des « admissions exceptionnelles au séjour » est passé de 35 274 en 2013 à 31 265 l'an dernier. La baisse s'explique par un recul des régularisations pour motif familial (- 14,5 %) et concerne surtout les parents d'enfants scolarisés et les personnes résidant en France depuis plus de dix ans. Les régularisations pour motifs économiques, elles, ont augmenté de 9,4 %.

En revanche, le ministère n'a communiqué aucun chiffre sur le nombre de sans-papiers qui obtiennent un droit quasi automatique à un titre de séjour (après la naissance d'un enfant français, le mariage avec un Français, une Française ou s'ils sont malades, par exemple).

**Nationalité française.** On compte 77 335 nouveaux Français (+10,9 %). La nationalité française a été acquise

par décret ou par mariage.

**Les expulsions en hausse.** L'an dernier, 15 161 étrangers en situation irrégulière ont été expulsés (+7,7 %). Il s'agit notamment de ressortissants d'Albanie, du Kosovo et du Maghreb.

**Les demandes d'asile en baisse.** C'est la première diminution depuis 2007 (-2,6 %). La France a reçu 64 536 demandes et 14 564 personnes ont obtenu une réponse favorable. Dans le même temps, l'Allemagne et la Suède ont enregistré un doublement des dossiers.

**Visas.** 2,8 millions de visas (+ 12,4 %) ont été délivrés. Il s'agit de courts séjours de tourisme effectués principalement par des Chinois, des Algériens et des Russes.